

# 17.07 Cahier des charges du chef de la ligue nationale

24.03.2019 / CC

## 1. Description de la fonction

Responsable de la Premium League, la Challenge League, la 1ère ligue et la Swiss Cup.

#### 2. Organe électoral

Le chef de la ligue nationale est élu en tant que membre du comité central (CC) par l'assemblée des délégués. Le CC se constitue lui-même.

### 3. Intégration organisationnelle

• Subordination :

Le chef de la ligue nationale est subordonné au président central.

Remplacement :

Le chef de la ligue nationale est remplacé par un membre du comité central.

### 4. Objectif de la fonction

Organisation et réalisation du championnat par équipes et de la Swiss Cup

## 5. Tâches générales

- Organisation et réalisation du championnat par équipes et de la Swiss Cup
- Organisation et conduite de l'assemblée des clubs
- Organisation et conduite des informations concernant la ligue
- Élaboration du calendrier de la ligue et des tournois
- Contrôle des résultats
- Contrôle et validation des résultats
- Élaboration des listes de classement et des classements
- Organisation des médailles et des coupes
- Élaboration d'un rapport annuel à l'intention de l'assemblée des délégués
- Organisation et conduite de la Swiss Cup
- Participation aux réunions du comité central
- Délégué aux championnats suisses
- Traitement des sanctions (cartons jaunes / rouges), gestion des statistiques pertinentes

### 6. Habilitation / compétences

Conduite des discussions et des négociations selon le cahier des charges.

### 7. Entrée en vigueur

Le cahier des charges entre en vigueur après l'approbation du CC.

#### 8. Liste de distribution

Titulaire du poste Comité central

